RCS : DAX
Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00077
Numéro SIREN : 494 423 387
Nom ou dénomination : MOANA

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2020 sous le numéro de dépôt 2561

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Boulevard Saint Vincent de Paul 40993 SAINT PAUL LES DAX Cedex — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 4 4 2 3 3 8 7 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	550 121	AI	550 121
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	140 319	AS 122 353	17 966
	Autres immobilisations corporelles	AT	244 752	AU 226 575	18 177
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	15 627	BI	15 627
	TOTAL (II)	BJ	950 819	BK 348 929	601 890
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 318 279	BU	1 318 279
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	96 214	BW	96 214
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	360 641	BY 19 449	341 192
	Autres créances (3)	BZ	191 552	CA	191 552
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	334 640	CG	334 640
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 153	CI	18 153
	TOTAL (III)	CJ	2 319 479	CK 19 449	2 300 030
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 270 298	1A 368 378	2 901 921

CERTIFIE CONFORME LA GERANCE

DocuSigned by: LOUIS Denis 5D37458386284BA...

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Néant ☐ *

		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 378)	DA 230 378
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 13 151
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau	DH (2 336)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 46 341
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 287 535
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 7 227
	TOTAL (III)	DR 7 227
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 293 529
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 772 852
	Dettes fiscales et sociales	DY 246 133
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 294 645
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 2 607 159
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 2 901 921

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 604 147
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	33 743

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 239 919	FB	FC	14 239 919
	Production vendue biens *	FD	1 008	FE	FF	1 008
	Production vendue services *	FG	73 632	FH	FI	73 632
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 314 559	FK	FL	14 314 559
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	164 444
	Autres produits (1) (11)				FQ	326
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 479 329
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	12 889 926
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(761 844)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 124 283
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	62 565
	Salaires et traitements *				FY	1 018 684
	Charges sociales (10)				FZ	279 884
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	28 555
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	16 655
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	7 227
	Autres charges (12)				GE	6 742
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	14 672 676
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)					GG	(193 347)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	3
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	12 589
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	12 589
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)					GV	(12 586)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)					GW	(205 933)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	245 047
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	245 047
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	245 047
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(7 227)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 724 379
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 678 037
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	46 341

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	1 591
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	12 045
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	158 625
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	596
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AIDE FRANCHISEUR		245 047

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er novembre 2018 au 31octobre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Depuis le 1er janvier 2019, l'entreprise exploite un second établissement, situé à PAU.
- Cette exploitation est réalisée suite à la contraction d'un bail de location gérance avec la Sté GENEDIS.
- L'entreprise a reçu, de la part de son franchiseur, dans le cadre de l'exploitation du second établissement, une aide de 245 047 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31octobre 2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 3 603€.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice. La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jours (délai normal) et si le client est passé par redressement judiciaire.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Le montant total des Indemnités de Fin de Carrière estimé est de 91 452.21

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/10/2019 est de 0.56 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**550 121**		**550 121**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 950 819 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	357 676	27 396		385 072
Immobilisations financières	4 673	10 954		15 627
TOTAL	**912 470**	**38 350**		**950 819**

Amortissements et dépréciations d'actif = 348 929 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	320 374	28 555		348 929
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**320 374**	**28 555**		**348 929**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	140 319	122 353	17 966	de 3 à 5 ans
Aai divers	226 178	221 129	5 049	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	12 128	1 475	10 653	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	5 946	3 472	2 474	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	**935 192**	**348 929**	**586 263**	

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

MOANA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 230 378 euros
Siège social : 124, Route de Bayonne
40990 ST PAUL LES DAX
494.423.387 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2019 s'élevant à 46 341,49 euros de la manière suivante :

- Au compte « report à Nouveau », à l'absorption des pertes antérieures2 336,36 euros
- A la réserve légale2 317,08 euros
- Le solde, au compte « Autres réserves »41 688,05 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
CLOUS Denis
5D37458386284BA...

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Boulevard Saint Vincent de Paul 40993 SAINT PAUL LES DAX Cedex — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 4 4 2 3 3 8 7 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	550 121	AI	550 121
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	140 319	AS 122 353	17 966
	Autres immobilisations corporelles	AT	244 752	AU 226 575	18 177
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	15 627	BI	15 627
	TOTAL (II)	BJ	950 819	BK 348 929	601 890
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 318 279	BU	1 318 279
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	96 214	BW	96 214
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	360 641	BY 19 449	341 192
	Autres créances (3)	BZ	191 552	CA	191 552
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	334 640	CG	334 640
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 153	CI	18 153
	TOTAL (III)	CJ	2 319 479	CK 19 449	2 300 030
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 270 298	1A 368 378	2 901 921

CERTIFIE CONFORME LA GERANCE

DocuSigned by: LOUIS Denis 5D37458386284BA...

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Néant ☐ *

		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 378)	DA 230 378
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 13 151
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau	DH (2 336)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 46 341
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 287 535
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 7 227
	TOTAL (III)	DR 7 227
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 293 529
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 1 772 852
	Dettes fiscales et sociales	DY 246 133
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 294 645
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 2 607 159
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 2 901 921

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 604 147
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	33 743

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 239 919	FB	FC	14 239 919
	Production vendue biens *	FD	1 008	FE	FF	1 008
	Production vendue services *	FG	73 632	FH	FI	73 632
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 314 559	FK	FL	14 314 559
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	164 444
	Autres produits (1) (11)				FQ	326
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 479 329
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	12 889 926
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(761 844)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 124 283
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	62 565
	Salaires et traitements *				FY	1 018 684
	Charges sociales (10)				FZ	279 884
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	28 555
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	16 655
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	7 227
	Autres charges (12)				GE	6 742
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	14 672 676
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)					GG	(193 347)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	3
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	12 589
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	12 589
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)					GV	(12 586)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)					GW	(205 933)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	245 047
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	245 047
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	245 047
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(7 227)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 724 379
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 678 037
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	46 341

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	1 591
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	12 045
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	158 625
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	596
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AIDE FRANCHISEUR		245 047

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er novembre 2018 au 31octobre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Depuis le 1er janvier 2019, l'entreprise exploite un second établissement, situé à PAU.
- Cette exploitation est réalisée suite à la contraction d'un bail de location gérance avec la Sté GENEDIS.
- L'entreprise a reçu, de la part de son franchiseur, dans le cadre de l'exploitation du second établissement, une aide de 245 047 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31octobre 2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 3 603€.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice. La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jours (délai normal) et si le client est passé par redressement judiciaire.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Le montant total des Indemnités de Fin de Carrière estimé est de 91 452.21

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/10/2019 est de 0.56 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**550 121**		**550 121**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 950 819 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	357 676	27 396		385 072
Immobilisations financières	4 673	10 954		15 627
TOTAL	**912 470**	**38 350**		**950 819**

Amortissements et dépréciations d'actif = 348 929 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	320 374	28 555		348 929
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**320 374**	**28 555**		**348 929**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	140 319	122 353	17 966	de 3 à 5 ans
Aai divers	226 178	221 129	5 049	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	12 128	1 475	10 653	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	5 946	3 472	2 474	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	**935 192**	**348 929**	**586 263**	

DocuSign Envelope ID: 97A7C9C0-6DE1-48D6-9FAA-B329F4E25D36

MOANA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 230 378 euros
Siège social : 124, Route de Bayonne
40990 ST PAUL LES DAX
494.423.387 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2019 s'élevant à 46 341,49 euros de la manière suivante :

- Au compte « report à Nouveau », à l'absorption des pertes antérieures2 336,36 euros
- A la réserve légale2 317,08 euros
- Le solde, au compte « Autres réserves »41 688,05 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
CLOUS Denis
5D37458386284BA...

Marie Claire RENOUVIN

SARL MOANA
124, route de Bayonne
40990 SAINT PAUL LES DAX

-o-o-o-o-o-o-

Exercice
Du 01/11/2018 au 31/10/2019

17 avenue Pierre Mendes France – 31320 CASTANET TOLOSAN – Tél : 05-61-73-93-06 – Fax : 05.61.20.48.23
e-mail : mc.renouvin@orange.fr

MOANA

SARL au capital de 230 378 €
Siège social : 124 Route de Bayonne
40990 SAINT PAUL LES DAX

RCS DAX 494 423 387

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2019

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL MOANA relatifs à l'exercice clos le 31/10/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Gérant le 12 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL MOANA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL MOANA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SARL MOANA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SARL MOANA.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SARL MOANA à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 06 juillet 2020
Le Commissaire aux comptes
MARIE CLAIRE RENOUVIN



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/10/2019 (12 mois)			31/10/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	550 121		550 121	550 121
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	140 319	122 353	17 966	14 613
Autres immobilisations corporelles	244 752	226 575	18 177	22 689
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 627		15 627	4 673
ACTIF IMMOBILISE	**950 819**	**348 929**	**601 890**	**592 095**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 318 279		1 318 279	556 435
Avances & acomptes versés sur commandes	96 214		96 214	10 113
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	360 641	19 449	341 192	113 978
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	750		750	4 908
Organismes sociaux				2 080
Etat, impôts sur les bénéfices	32 754		32 754	48 682
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	86 307		86 307	36 720
Autres	71 741		71 741	16 928
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	334 640		334 640	155 840
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 153		18 153	9 025
ACTIF CIRCULANT	**2 319 479**	**19 449**	**2 300 030**	**954 709**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 270 298**	**368 378**	**2 901 921**	**1 546 804**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/10/2019 (12 mois)	31/10/2018 (12 mois)
Capital social ou individuel	230 378	230 378
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 151	13 151
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 336	-3 661
RESULTAT DE L'EXERCICE	**46 341**	**1 324**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**287 535**	**241 193**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 227	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**7 227**	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	259 786	291 272
Découverts, concours bancaires	33 743	67 899
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772 852	822 105
Personnel	95 875	44 431
Organismes sociaux	106 299	57 316
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		4 212
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	43 958	12 536
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	294 645	5 840
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**2 607 159**	**1 305 611**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 901 921**	**1 546 804**

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/10/2019 (12 mois)	31/10/2018 (12 mois)
Ventes de marchandises	14 239 919		14 239 919	8 051 094
Production vendue biens	1 008		1 008	1 184
Production vendue services	73 632		73 632	18 077
Chiffres d'affaires Nets	**14 314 559**		**14 314 559**	**8 070 355**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			164 444	21 548
Autres produits			326	100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**14 479 329**	**8 092 003**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 889 926	6 751 061
Variation de stock (marchandises)			-761 844	-30 184
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 124 283	640 057
Impôts, taxes et versements assimilés			62 565	29 459
Salaires et traitements			1 018 684	533 092
Charges sociales			279 884	130 810
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 555	29 847
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			16 655	
Dotations aux provisions pour risques et charges			7 227	
Autres charges			6 742	821
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**14 672 676**	**8 084 964**
RESULTAT EXPLOITATION			**-193 347**	**7 039**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			3	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**3**	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 589	14 866
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**12 589**	**14 866**
RESULTAT FINANCIER			**-12 586**	**-14 866**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**-205 933**	**-7 827**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/10/2019 (12 mois)	31/10/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	245 047	9 706
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**245 047**	**9 706**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		555
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**555**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**245 047**	**9 151**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-7 227	
TOTAL DES PRODUITS	**14 724 379**	**8 101 709**
TOTAL DES CHARGES	**14 678 037**	**8 100 385**
RESULTAT NET	**46 341**	**1 324**
Dont Crédit-bail mobilier	1 591	
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er novembre 2018 au 31octobre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Depuis le 1er janvier 2019, l'entreprise exploite un second établissement, situé à PAU.
- Cette exploitation est réalisée suite à la contraction d'un bail de location gérance avec la Sté GENEDIS.
- L'entreprise a reçu, de la part de son franchiseur, dans le cadre de l'exploitation du second établissement, une aide de 245 047 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31octobre 2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 3 603€.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice. La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est également constatée lorsque la créance est âgée de plus de 90 jours (délai normal) et si le client est passé par redressement judiciaire.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Le montant total des Indemnités de Fin de Carrière estimé est de 91 452.21

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/10/2019 est de 0.56 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**550 121**		**550 121**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 950 819 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	357 676	27 396		385 072
Immobilisations financières	4 673	10 954		15 627
TOTAL	**912 470**	**38 350**		**950 819**

Amortissements et dépréciations d'actif = 348 929 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	320 374	28 555		348 929
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**320 374**	**28 555**		**348 929**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	140 319	122 353	17 966	de 3 à 5 ans
Aai divers	226 178	221 129	5 049	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	12 128	1 475	10 653	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	5 946	3 472	2 474	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	**935 192**	**348 929**	**586 263**	

Etat des créances = 585 973 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 627		15 627
Actif circulant & charges d'avance	570 346	570 346	
TOTAL	**585 973**	**570 346**	**15 627**

Dépréciations = 19 449 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 613	16 655	5 819		19 449
Comptes financiers					
TOTAL	**8 613**	**16 655**	**5 819**		**19 449**

Produits à recevoir par postes du bilan = 298 217 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	232 541
Autres créances	65 676
Disponibilités	
TOTAL	**298 217**

Charges constatées d'avance = 18 153 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254.00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**907**	**254.00**	**230 378**

Provisions = 7 227 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges		7 227		7 227
TOTAL		**7 227**		**7 227**

Etat des dettes = 2 607 159 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	293 529	290 517	3 012	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 772 852	1 772 852		
Dettes fiscales & sociales	246 133	246 133		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	294 645	294 645		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 607 159**	**2 604 147**	**3 012**	

Charges à payer par postes du bilan = 475 892 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	774
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	314 345
Dettes fiscales & sociales	160 772
Autres dettes	
TOTAL	**475 892**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 14 314 559 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 239 919	99 %
Ventes de produits résiduels	1 008	0. %
Prestations de services	69 255	0. %
Produits des activités annexes	20 711	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-16 334	-0 %
TOTAL	**14 314 559**	**100.00 %**

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			1 591	1 591
Sous-total			**1 591**	**1 591**

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			3 567	3 567
Entre 1 et 5 ans			12 782	12 782
A plus de 5 ans				
Sous-total			**16 349**	**16 349**

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			**17 941**	**17 941**

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 298 217 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	9 213
Avd direct(418200)	40 509
Avd fidelite(418300)	1 419
Avd livraison(418500)	4 946
Avd ristourne concept(418600)	7 284
Avd opus(418700)	169 170
TOTAL	**232 541**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	58 226
Prime 13eme mois gerant(428710)	750
Etat produits a recevoir(448700)	6 700
TOTAL	**65 676**

Charges constatées d'avance = 18 153 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	18 153
TOTAL	**18 153**

Charges à payer = 475 892 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	774
TOTAL	**774**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	110 230
Factures a recevoir aquilon(408110)	204 115
TOTAL	**314 345**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision prime activite(428100)	3 476
Provisions conges payees(428200)	83 273
Prime precarite(428340)	536
13eme mois(428700)	3 492
Charg. soc /prov prime(438100)	1 164
Charg. soc./prov cp(438200)	26 956
Charge soc./prime precarite(438340)	186
Rsi(438610)	3 316
Loi madelin(438640)	300
Ch. soc. 13eme mois(438700)	2 443
Cet(448610)	29 115
Formation(448630)	8 752
Taxe grde surface(448655)	950
Taxe vehicule de ste(448670)	1 338
Taxe publicite(448690)	1 411
TOTAL	**160 772**